

## Déclaration de services aux citoyens

### Notre mission

L'Ordre des chimistes du Québec a pour mission d'assurer la protection du public en surveillant la compétence de ses membres et la qualité de l'exercice professionnel.

### Notre vision

Protéger la vie, la santé, l'environnement et contribuer au développement durable.

### Nos valeurs

L'intégrité, l'équité, l'éthique, la cohérence, la transparence, le respect.

### Nos services

Afin de réaliser sa mission l'Ordre :

- évalue la formation et la compétence des candidats souhaitant [obtenir un permis](#) pour pouvoir exercer la profession de chimiste;
- délivre les [permis](#) et autorisations d'exercice;
- [surveille la pratique](#) de ses membres et agit en cas de problématique notamment eu égard aux normes de pratique, la réglementation et la législation en vigueur ;
- s'assure de la mise à jour et du développement des [compétences des membres](#) notamment par le biais de la formation continue et vérifie le respect des obligations des membres en cette matière;
- encadre et soutient le développement des pratiques professionnelles;
- procède à des enquêtes disciplinaires;
- surveille [l'exercice illégal et l'usurpation de titre](#);
- reçoit les [demandes d'enquête](#) du public et assure le suivi nécessaire;
- propose des ajustements au cadre légal et réglementaire pour l'exercice veille à son respect.

L'Ordre renseigne également le public sur son rôle et diffuse de l'information sur les [droits et recours](#) du public en regard des services offerts par ses membres.

### Nos engagements

- fournir un accueil courtois et une écoute attentive;
- traiter toute demande de façon juste, respectueuse et équitable;
- offrir un service de qualité et à traitement confidentiel;
- analyser les demandes d'admission dans les 90 jours ouvrés suivant la réception de tous les documents;
- fournir à tout candidat refusé les motifs de la décision;
- offrir un délai de réponse maximum de 2 jours ouvrés suivant une demande adressée à l'Ordre;
- offrir un délai de réponse maximum de 3 jours ouvrés suivant une demande adressée au bureau de Syndic;
- tenir à jour notre site Internet et nos publications.

## Nous joindre

par courriel [information@ocq.qc.ca](mailto:information@ocq.qc.ca)

Le personnel de l'Ordre <https://ocq.qc.ca/la-profession/personnel-de-lordre/>

Site Internet : [www.ocq.qc.ca](http://www.ocq.qc.ca)

**Du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h**

**Pour le Bureau du syndic, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h**

**Téléphone** : 514 844-3644 extension 24, Directeur général  
extension 28, Syndic

**Télécopie** : 514 844-9601

**Ordre des chimistes du Québec**  
**Place du Parc**  
**300, rue Léo Pariseau, bureau 2199**  
**Montréal (Québec) H2X 4B3**

**Pour tout commentaire concernant les services offerts par l'Ordre des chimistes** [president@ocq.qc.ca](mailto:president@ocq.qc.ca)